

# L'incendie de Notre-Dame de Paris

mercredi 17 avril 2019, par [Tony ANDREANI](#)

Dans le monde entier, sur tous les écrans, on a vu flamber l'un des deux monuments, avec la Tour Eiffel, emblématiques de l'image de Paris, capitale de la France. Imaginons ce qu'ont pu se dire, les premiers instants d'effroi et de compassion passés, ces milliards d'individus stupéfaits : comment se fait-il que, dans la 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> puissance mondiale, on ait pu laisser se produire pareille chose, alors que le pouvoir politique exclut, a priori, la thèse de la malveillance ou de l'attentat ? Qui sont les responsables, quand on dispose de tous les moyens techniques pour prévenir une telle catastrophe ?

On en saura sans doute un peu plus sur la chaîne des responsabilités, et il y aura des architectes pour poser les bonnes questions. En voici quelques unes, déjà soulevées. L'immense chantier de rénovation de la flèche entrepris était-il nécessaire, du moins sous cette forme ? Comment n'a-t-on pas imaginé que le gigantesque échafaudage, construit à cet effet, pouvait présenter des risques majeurs en cas d'effondrement (il a résisté, mais, si ce n'avait pas été le cas, il aurait achevé de détruire le monument) ? Le système d'alarme au feu était-il suffisant (deux alarmes, à ce qu'on sait, se sont déclenchées, mais pour la deuxième il était déjà trop tard) ? Comment n'a-t-on pas prévu qu'un simple point chaud consécutif à une soudure (c'est l'hypothèse la plus probable) était susceptible de mettre le feu à toute la charpente ? Pourquoi des rondes systématiques n'ont-elles pas été effectuées après le départ des ouvriers ? Quelle que soit la cause, il est clair qu'il y a eu une négligence quelque part. D'où de nouvelles questions.

L'architecte des monuments historiques était-il à la hauteur ? Une commission s'était-elle penchée sur le sujet ? Quel était le cahier des charges des entreprises choisies pour la rénovation ? Quelles garanties offraient-elles ? Et bien d'autres questions que l'on laissera aux spécialistes.

Toujours est-il qu'on ne saurait invoquer la fatalité ou l'inexistence d'un risque zéro en la matière, car, s'il y avait le moindre risque, il ne fallait pas le prendre, ou du moins devait-on le circonscrire au maximum. En vérité l'Etat (le Ministère de la culture) a été au-dessous de ses responsabilités, peut-être par manque de moyens, ou simplement par négligence coupable. Il ne s'agit pas ici d'instruire un faux procès, mais de chercher comment et pourquoi a pu se produire une défaillance aussi dramatique, alors que la cathédrale avait échappé à l'incendie pendant près de 10 siècles. Et l'on ne peut s'empêcher de penser que l'Etat ne sait plus comment bien remplir ses missions. Souvenons nous aussi qu'on a commencé à réduire les effectifs des pompiers professionnels dans le pays, en cherchant à compenser cette diminution par le volontariat. Sans eux, la cathédrale ne serait plus qu'un tas de cendres.